Inventaire préalable des biotopes et paysage

1	Préambule - caractéristiques locales
2	Liste des biotopes Liste boisement hors forêt
3	Carte de synthèse
4	Murs en pierres sèches
5	Alignements et formations rocheux
6	Talus secs
7	Petits plan d'eau
8	Marais
9	Ancien site d'extraction (gravière)
10	Bibliographie

1

Préambule

Caractéristiques locales

Préambule

Caractéristiques locales

Faire un inventaire des biotopes sous-entend se préoccuper du paysage et de ses caractéristiques locales. En ce sens, la Veveyse et en particulier le territoire communal de Remaufens présentent des similitudes avec la proche région du Mont pèlerin et du Mont Vuarat.

Les temps géologiques

Pour mémoire, rappelons que l'ère jurassique s'étendait de 200 à 150 millions d'années avant Jésus-Christ. Le sous-sol rocheux régional, est beaucoup plus récent : il s'agit du fameux « poudingue du Mont Pèlerin ». Citons Th Basset, géologue, Dr es sciences : « Il y a un peu moins de 30 millions d'années, alors que les premiers reliefs alpins étaient déjà formés, l'érosion, lente mais inexorable, commençait son œuvre de destruction…. Des rivières descendaient des Alpes en charriant d'énormes quantités de fragments de roches arrachés aux montagnes et les déposaient dans la région du Mont-Pèlerin. Ces événements ont créé une roche facilement reconnaissable appelée "poudingue" ». Cette structure rocheuse sur laquelle nous vivons à Remaufens est un conglomérat, constitué de pierres allant de la taille du gravier à des galets de la taille du poing. Ils sont cimentés par de la molasse, qui peut également être liée, comme une semelle au poudingue.

Sources documentaires

La bibliothèque de l'ETHZ Zurich, met en ligne nombre d'informations ayant trait à la géologie régionale. Force est de constater que les informations caractéristiques les plus récentes datent du milieu du vingtième siècle. Les origines de la théorie glaciaire, ainsi que les fondements de la géologie « moderne » se situent dans les années… 1820 (base d'une théorie contestée) à 1850 (les glaciations sont reconnues). Voir (chap 10 : « bibliographie »). Dans un livre paru en 1954 les auteurs Rudolf Trumpy et Arnold Bersier, en page 150 produisent un tableau intitulé « composition des conglomérats du Mont Pèlerin » (in Eclogae Geologicae Helvetiae). La composition des conglomérats de la commune de Remaufens y est également décrite.

La glaciation qui a sculpté notre paysage

Le dernier épisode glaciaire (environ 100 000 à 15 000 ans), est nommé glaciation de Würm. Cette très longue période a été pour les Alpes et toute la Suisse (près de 1000 m de glace au-dessus de Zurich !) un gigantesque coup de gomme : toute trace de vie ayant été effacée… D'autre part cette dernière période glaciaire a balayé presque tous les dépôts des glaciations précédentes. Le passé de notre milieu de vie est donc extrêmement récent. Par rapport à notre situation locale, c'est essentiellement des blocs erratiques, voire des moraines interglaciaires qui sont les traces « visibles » de cette glaciation. L'ensemble des collines, crêtes et vallons, orientés en large arc de cercle allant du Nord, sud-ouest au sud, témoignent du frottement abrasif dû aux

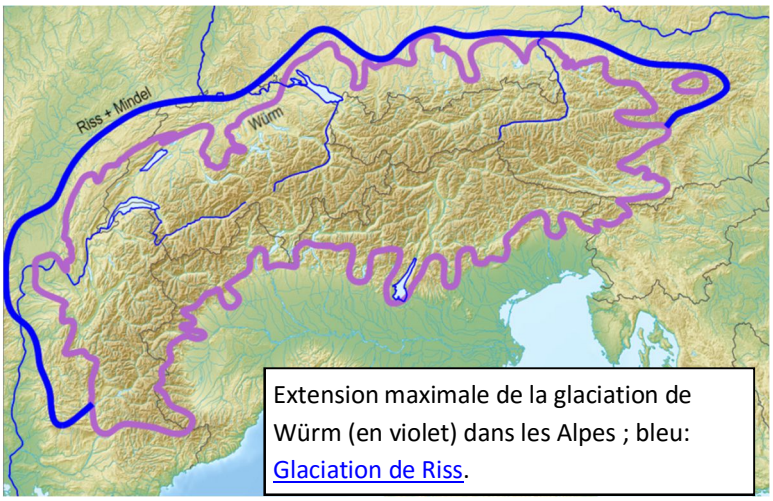

Extension maximale de la glaciation de Würm (en violet) dans les Alpes ; bleu: Glaciation de Riss.

flux et reflux du glacier du Rhône. Le lac de Lussy, les étangs de la Rogivue, les nombreux « Marais » de la toponymie locale sont les dernières traces des lacs et marais issus de la fonte glaciaire. L'ancienne Gravière de « la Tsintre » est probablement issue du dépôt de sédiments sous-glaciaires.

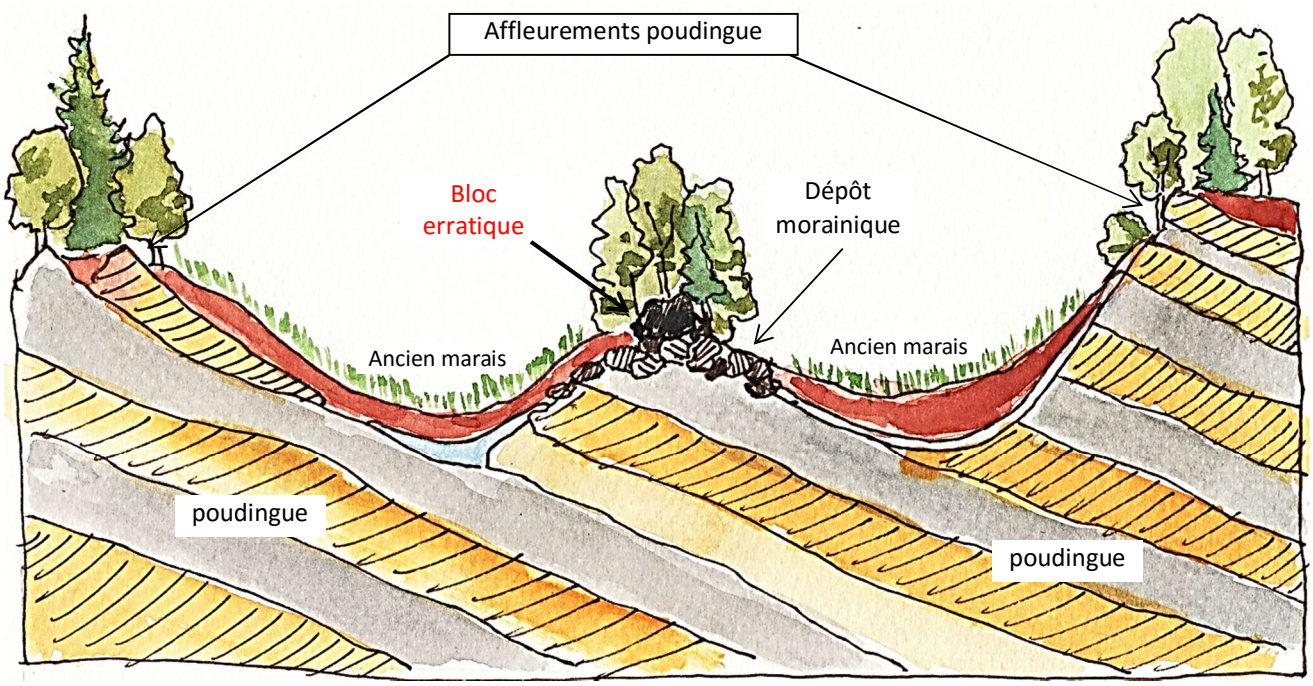

<u>La Siva : coupe schématique affleurement rocheux et anciens marais</u>
Pour notre région, le conglomérat de poudingue a manifestement joué un rôle important
Dans quelle mesure certains blocs ont-ils pu être déplacés par la pression glaciaire ?
(cf. la fragmentation de certains blocs, observés notamment « Aux Murailles » ?

Pour mémoire, la période précédente est celle de Riss qui s'est étendue entre environ 180 000 et 240 000 ans. « *Alors qu'une période glaciaire dure environ 80 000 ans,* ***les périodes interglaciaires sont plus courtes (de quelques milliers d'années à 20 000 ans).*** *Ce qui signifie que la Terre devrait connaître dans quelques millénaires une nouvelle période glaciaire »*
Source : http://www.notre-planete.info/actualites/actu_3284_prochaine_ere_glaciaire.php

Nous nous rendons ainsi compte, de la chance que nous avons de pouvoir vivre dans cette région et lire l'histoire dans notre paysage communal. C'est en ce sens que nous devons en assurer la pérennité pour les générations futures.

Suggestions, traces pour le futur

En faisant des recherches sur Internet, tombé par hasard, sur un extrait du message des Autorités de «Remaufens info» de mai 2013 : « *Donné son accord pour la création d'un îlot de vieux bois dans une de nos forêts communales dans un but de biodiversité ».* C'est donc un signe tangible de l'intérêt porté à notre biotope de vie, d'où le souhait de **créer une commission « nature et environnement »** qui permettrait d'une part de regrouper les citoyens de bonne volonté et d'assurer d'autre part l'information de la population. En effet, la préservation de notre environnement découle pour une grande part de l'information et de la prise de conscience.

Pour la commission d'urbanisme
Claude Béguin, ingénieur HES

Quelques informations sur notre environnement géologique :

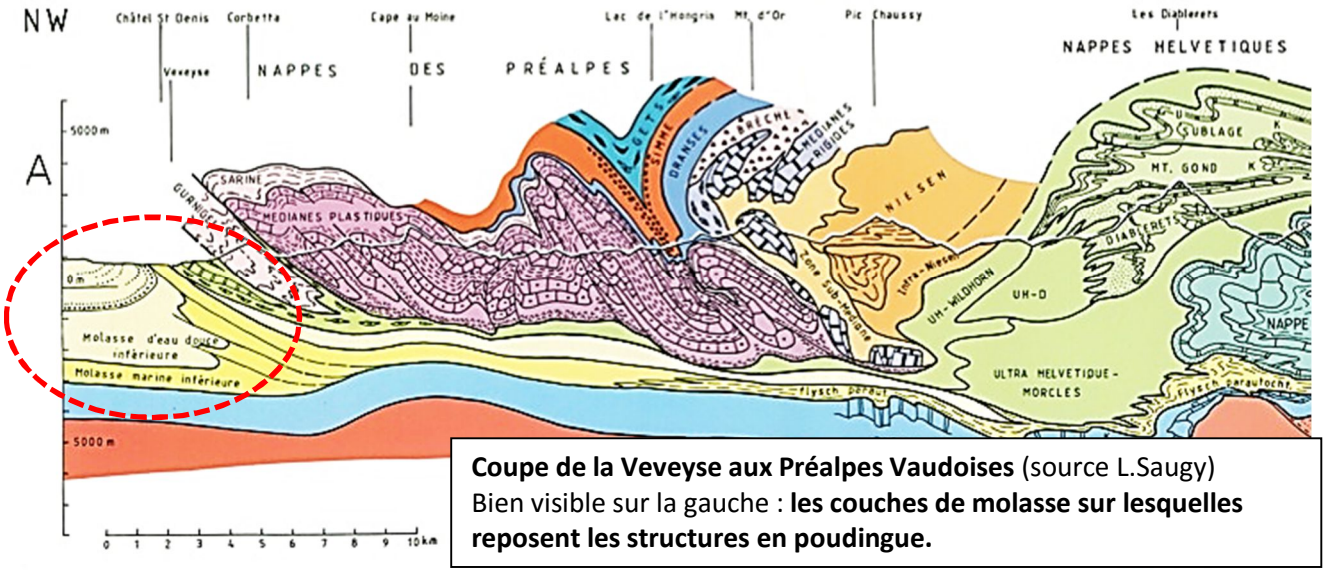

Coupe de la Veveyse aux Préalpes Vaudoises (source L.Saugy)
Bien visible sur la gauche : **les couches de molasse sur lesquelles reposent les structures en poudingue.**

Les traces d'il y a 150 à 200 millions d'années à Remaufens

Les Murailles : un alignement de blocs de poudingue massif et… ostentatoire
NB : un agriculteur qui a travaillé à la pose d'une conduite, derrière l'alignement confirme que les blocs se prolongent obliquement dans le sol. Les travaux de fondation d'un lotissement de villas, 200 m à l'est ont nécessité de dynamitage de la table de poudingue. Les gros blocs ont été récupérés, entassés, faisant usage de mur de soutènement- en créant un intéressant biotope…

Et celles de la dernière glaciation, il y a 20'000 à 100'000 ans

La Siva , au-dessus des « Marais » : une colline boisée sur une structure de roches d'origine vraisemblablement morainique et notamment d'un bloc erratique d'environ... 40 tonnes. Couverture boisée intéressante, car non entretenue, biotope pour les insectes. Passablement inaccessible, donc bien protégé.

2

Liste des biotopes

Liste boisement hors forêt

LISTE DES BIOTOPES

Type biotope	No invent.	Impor-tance	A PROTEGER	Lieu-dit	Sur carte synthèse
Alignement rocheux	ALR_01	L		La Siva SUD	Secteur NORD - Remaufens
classés « Mur en pierres sèches »	ALR_02	L		La Siva NORD	Secteur NORD - Remaufens
	ALR_03	L	oui	Les Murailles - chemin des Lapiés	Secteur NORD - Remaufens
	ALR_04	L		Le Crêt- 100 m EST pt 815.7	Secteur CENTRE - Remaufens
	ALR_05	L		En surplomb du rond-point EST	Secteur CENTRE - Remaufens
Mur en pierres sèches	MR_01	L		La Tsintre NORD-0UEST	Secteur NORD - CENTRE Remaufens
	MR_02	L	oui	En Pra	Secteur NORD - CENTRE Remaufens
	MR_03	L		La Tsintre	Secteur NORD - Remaufens
Talus sec	TS_01			Chemin de la Vignettaz	Secteur CENTRE Remaufens
Petit plan eau	PE_01	L	oui	Bois Couta - OUEST "Les Marais Graulon"	Secteur NORD - Remaufens
Marais	MA_01	L	oui	Les Planches Vurpes (haut Bois des Rottes)	Secteur NORD - Remaufens
Ancien site extraction	EM_01	L		La Tsintre	Secteur NORD - CENTRE Remaufens

LISTE DES BOISEMENTS HORS FORET

Type boisement (arbre ou haie)	No invent.	Espèce	Coordonnées	Sur carte synthèse
~~**Arbre**~~	~~A_01~~	~~Tilleul~~	~~557.182 /153.470~~	~~Secteur CENTRE Remaufens~~
Arbre	A_02	Sapin	557.347 /153.426	Secteur CENTRE Remaufens
Haie	H_01	Noisetier-divers	557.252 /153.572	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_03	Sapin	557.524 /153.413	Secteur CENTRE Remaufens
Bosquet	A_04	Feuillus	557.523 /153.540	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_05	Sapins et mélèzes	557.544 /153.134	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_06	Tilleul	557.273 /153.053	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_07	Pin	557.233 /153.039	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_08	Foyard	556.940 / 152.896	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_09	Foyard	557.037 / 153.021	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_10	2 platanes	557.038 / 153.064	Secteur CENTRE Remaufens
Arbre	A_11	Mélèze (*Larix kaempferi*)	557.011 / 153.124	Secteur CENTRE Remaufens
Haie arborisée	H_02	Arbres et buissons, le long du ruisseau du Montélly	556.956 /153.298 556.975 /152.946	Secteur CENTRE Remaufens
Cordon boisé	H_03	Cordon boisé long Tatrel, en zone à bâtir	557.240 / 152.865 557. 092/ 152.774	Secteur CENTRE Remaufens
Cordon boisé	H_04	Cordon boisé long Tatrel, « pétanque » zone bât.	556.963 / 152.698 556.895 / 152.727	Secteur SUD Remaufens
Cordon boisé	H_05	Cordon boisé long Tatrel, « garage » zone bât.	556.832 / 152.712 556.604 / 152.572	Secteur SUD Remaufens

3

Cartes de synthèse

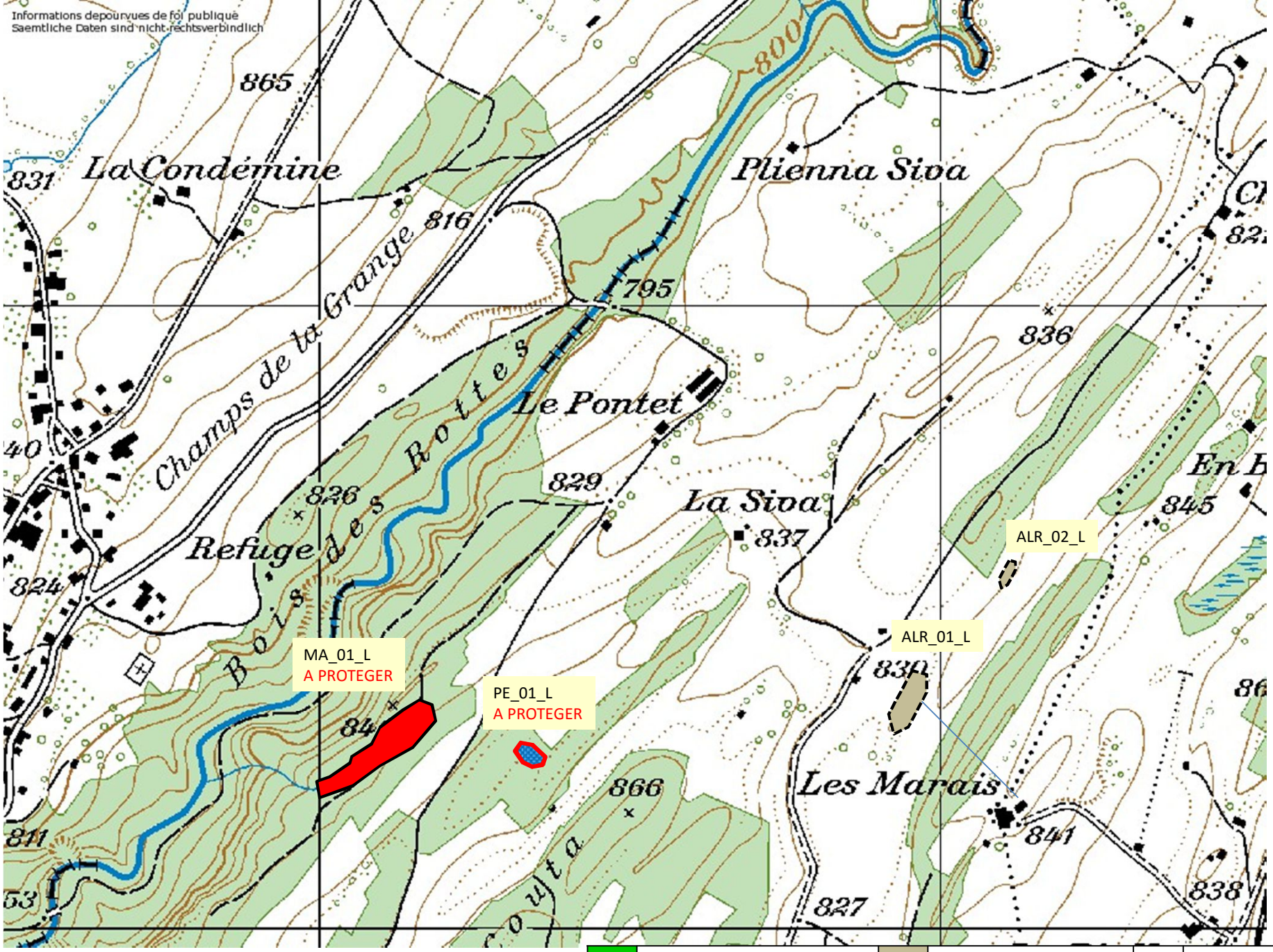

Carte de synthèse
A_Secteur NORD REMAUFENS

Mise à jour:	26.05.2015	Echelle: **1 : 6170**

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière

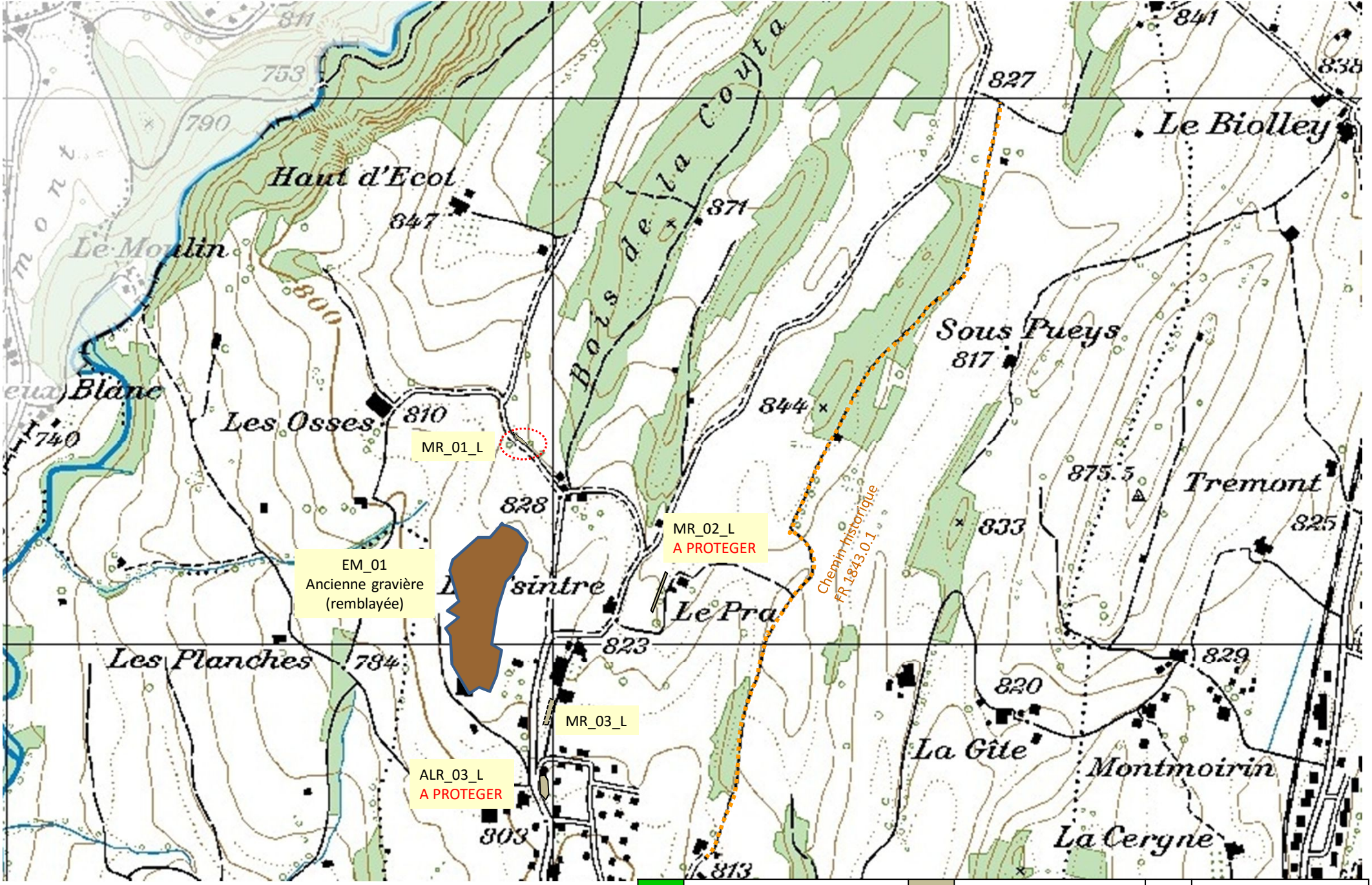

Carte de synthèse
B_Secteur NORD - CENTRE REMAUFENS

Mise à jour:	26.05.2015	Echelle: **1 : 6450**

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière

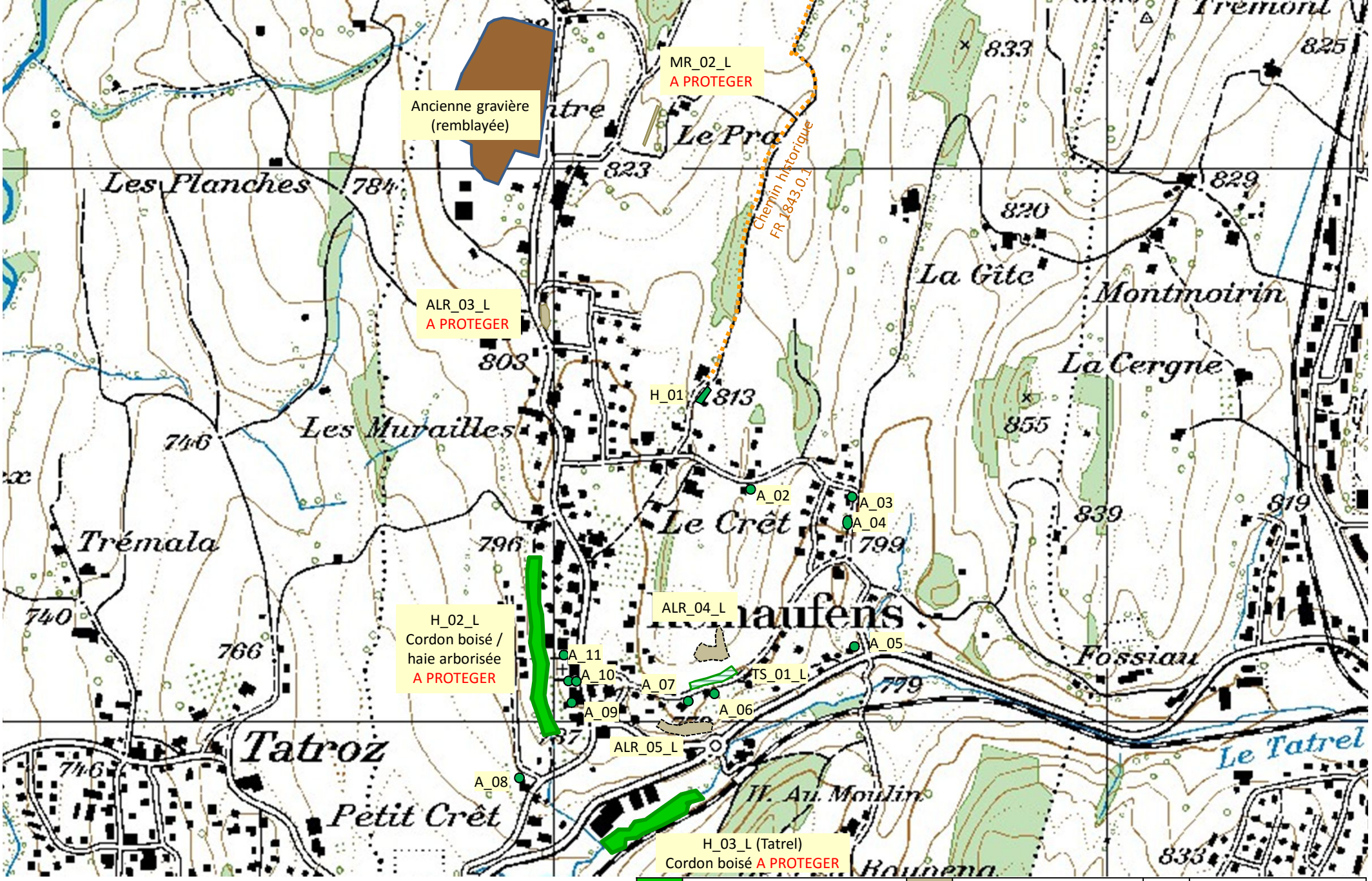

Carte de synthèse
C_Secteur CENTRE REMAUFENS

Mise à jour:	07.09.2015	Echelle: **1 : 6450**

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière

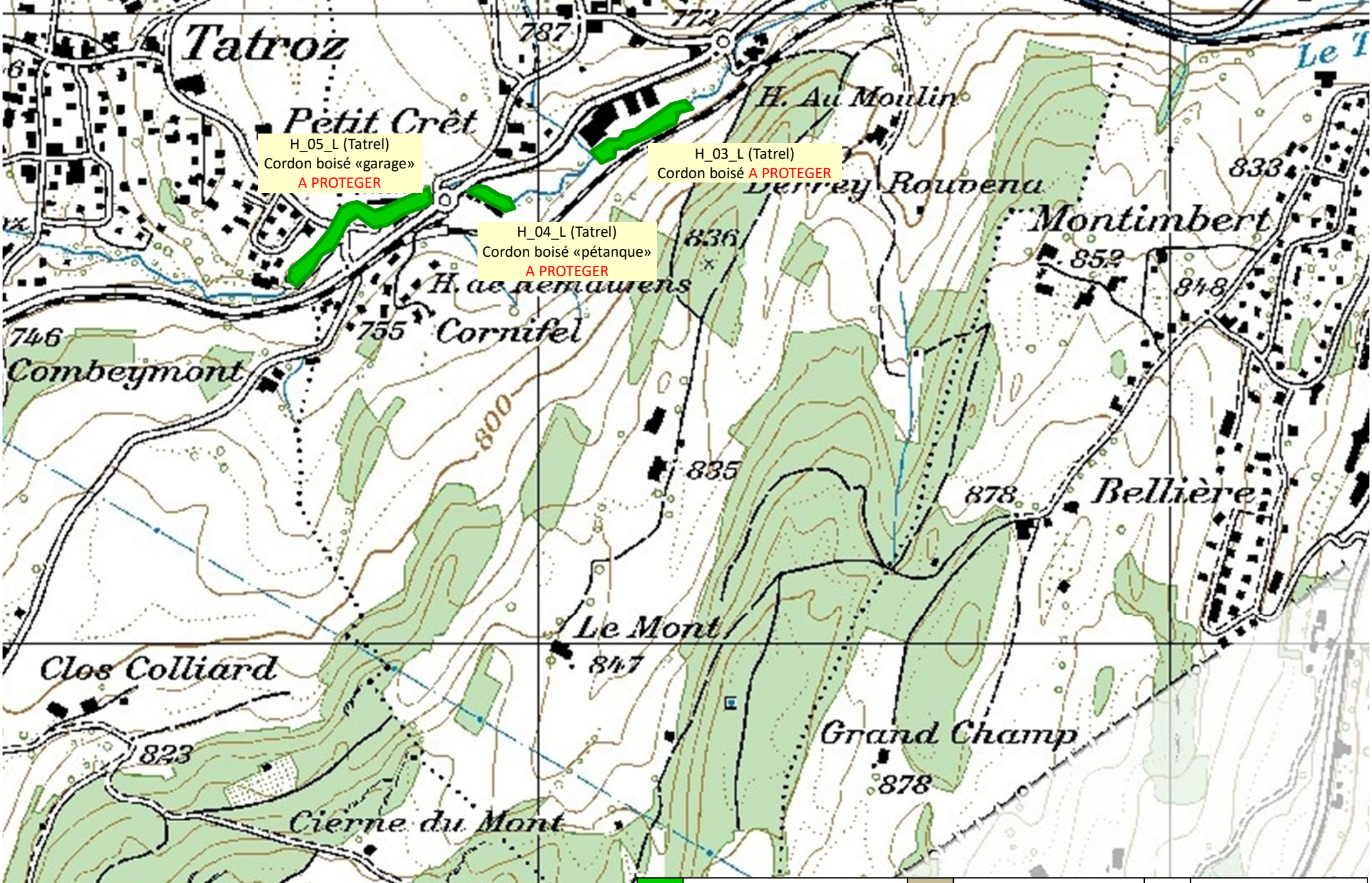

Carte de synthèse
D_Secteur SUD REMAUFENS

Mise à jour:	07.09.2015	Echelle: **1 : 6450**

	Cordon boisé		Murs sec, alignement rocheux		Chemins historiques
	Arbre isolé		Marais		
	Talus sec		Petits plans d'eau, site reproduction batraciens.		Ancienne gravière

4

Murs en pierres sèches

27.08.2014

Type de biotope

MR

Numéro

MR_01

Commune

Remaufens - Secteur NORD - CENTRE

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

La Tsintre NORD-0UEST

Taille

138 m2

Localisation

Parcelle(s) : 427

Coordonnées : 556. 930/ 154. 380

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Autre forme de protection

Critères pour la mise sous protection

Joli mur sec, de longueur relativement courte, recouvert en partie par la végétation. Encadré par un talus sec de part et d'autre.

Description de la gestion

Visite périodique - commission nature et environnement.

Responsabilité

Conseil communal : orienter le propriétaire sur l'intérêt de la préservation.

Menaces

Contrôler la stabilité périodiquement - éviter l'éboulement et la réalisation d'un mur de soutènement en béton !

Remarques

Le mur a été réalisé avec de la roche locale, principalement des blocs de poudingue calés avec des galets et des fragments de roche. Certainement ancien, mais en bon état: à préserver, également sympathique le long d'un chemin de randonnée...

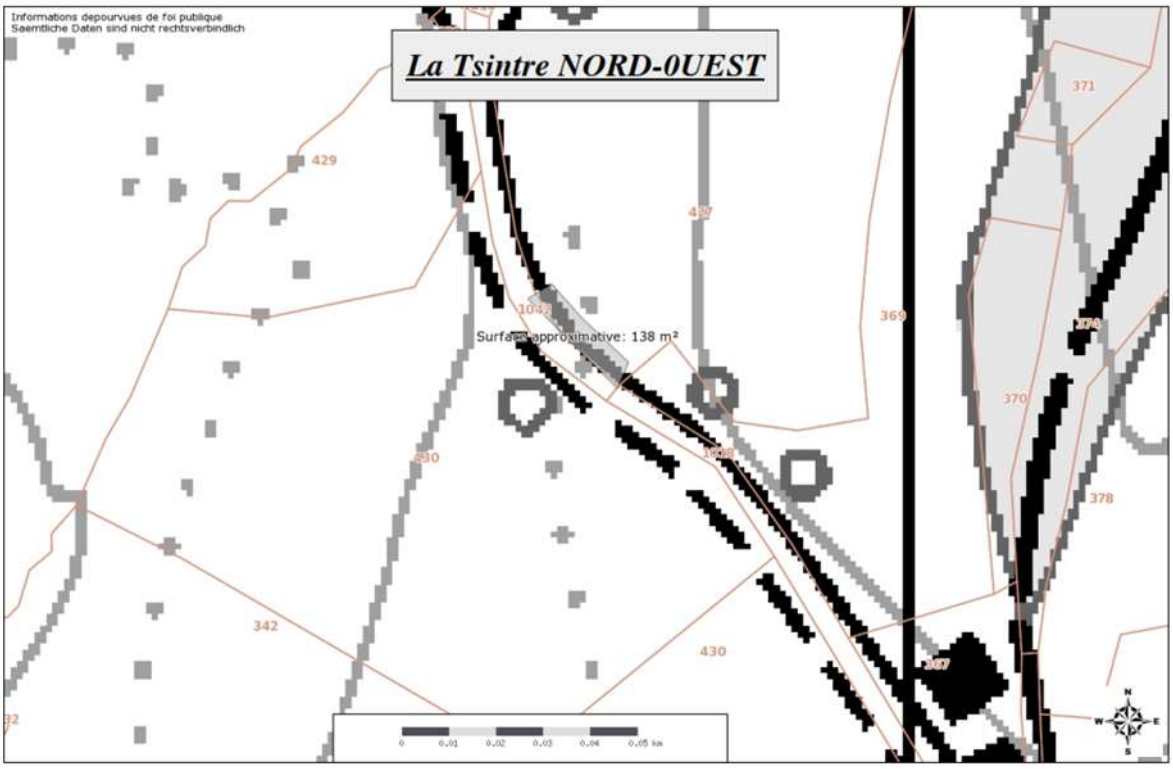

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

Détails du mur : pierres et éclats de poudingue…

24.07.2014

Type de biotope

MR

Numéro

MR_02

Commune

Remaufens - Secteur NORD - CENTRE

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

En Pra

Taille

301 m2

Localisation

Parcelle(s) : 387, 390, 391

Coordonnées : 557.204/154.117

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☒ Oui ☐ Non

Autre forme de protection

Préserver le maintien du mur en l'état, également au titre d'ouvrage remarquable (voir remarques).

Critères pour la mise sous protection

Ce mur est un exemple de construction: taille des pierres et ajustement. Les abords des champs de part et d'autre en font un refuge privélégié pour la petite faune.
Le couronnement du mur est protégé: il n'y a pas de fauchage, présence de mousse et de végétation "vierge".

Description de la gestion

Cotrôler périodiquement la pérennité de l'ouvrage

Responsabilité

Implication du (des) propriétaire(s).

Menaces

Déliquescence du mur - effondrement et remplacement par du béton...

Remarques

La facture du mur est à relever: elle constitue également un témoignage important (longueur de 60 m env.!) sur une technique et un savoir oublié. A ce double titre il mériterait d'être protégé.

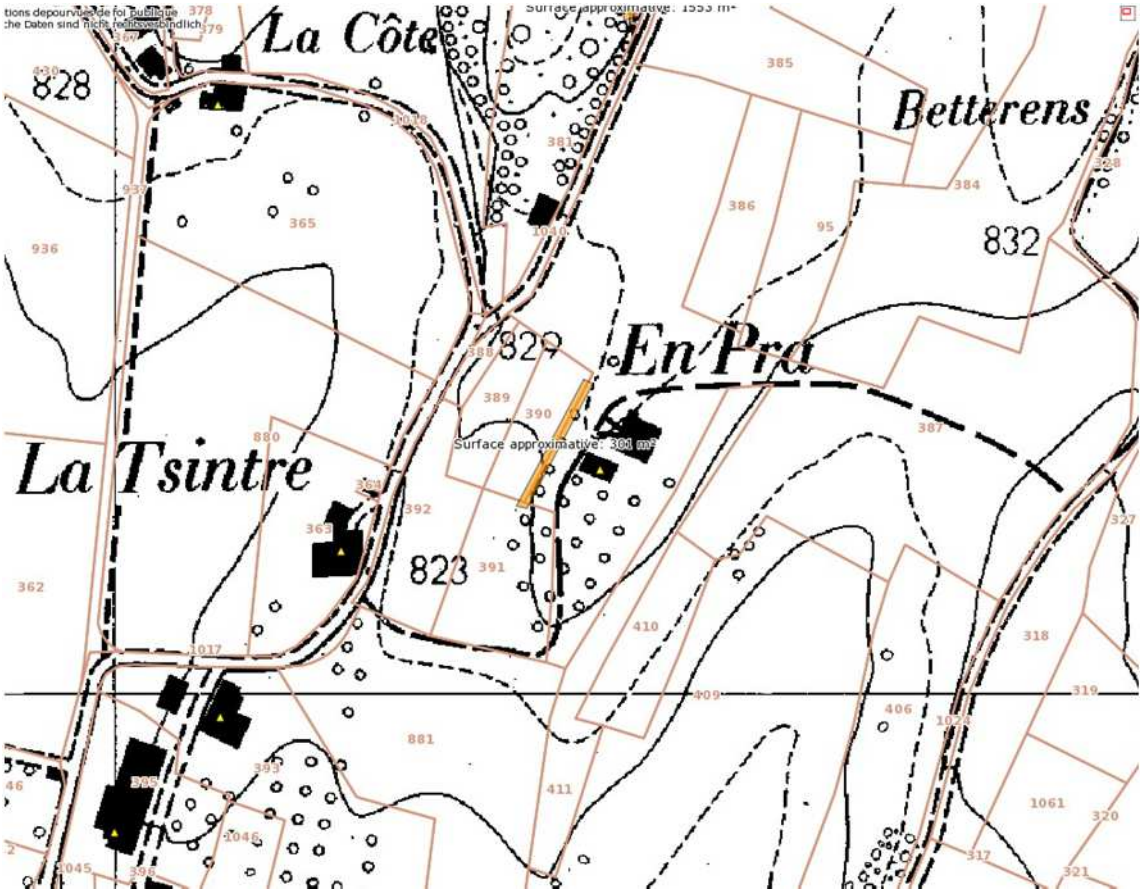

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

24.07.2014

Type de biotope

MR

Numéro

MR_03

Commune

Remaufens - Secteur NORD

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

La Tsintre

Taille

178 m2

Localisation

Parcelle(s) : 396

Coordonnées : 556.997/153.884

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Autre forme de protection

Modeste mur en pierres séches, env. 30 m - Maintien en l'état

Critères pour la mise sous protection

Pour inventaire

Description de la gestion

Eventuellement informer le propriétaire de l'intérêt écologiqze de ce mur sec

Responsabilité

Propriétaire

Menaces

Remarques

Modeste mur en pierre séche, cependant proche de zone verte, susceptible d'abriter de la petite faune reptilienne.
- végétation relevée: orpin blanc

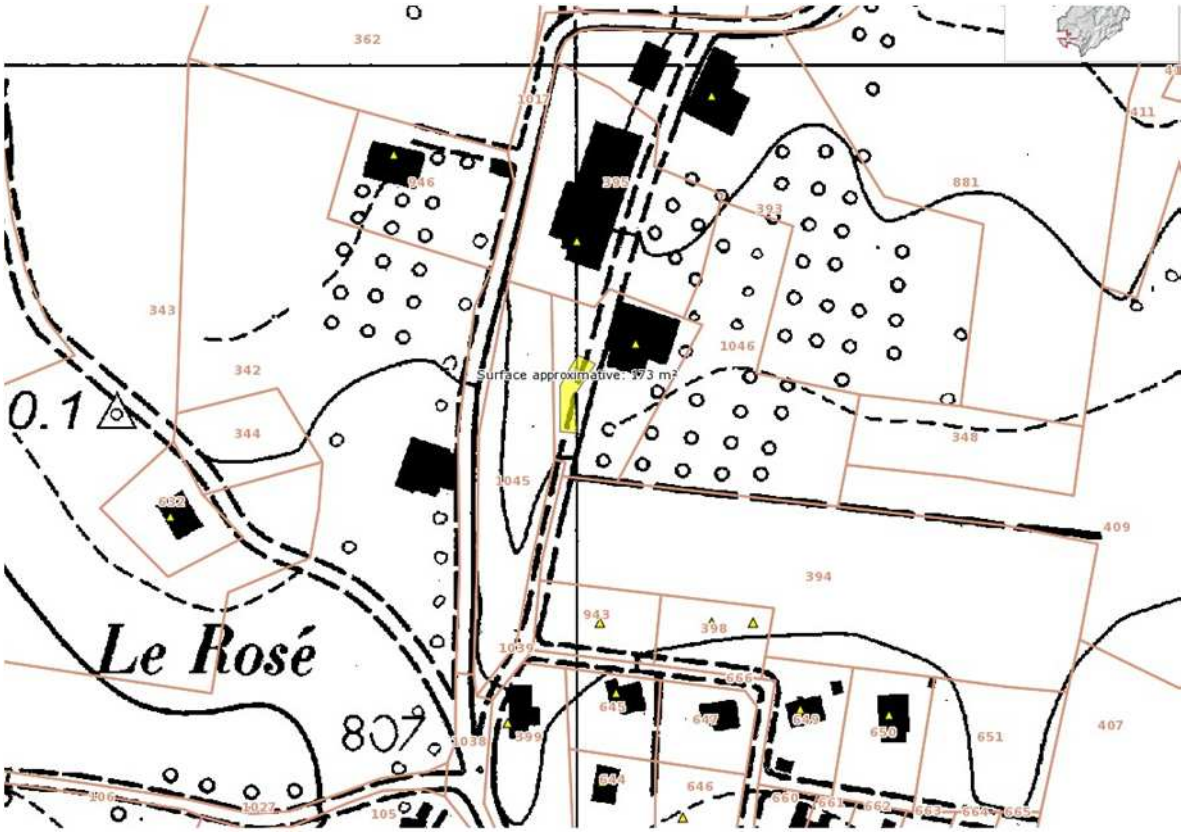

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

5

Alignements et formations rocheux

15.08.2014

Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

Numéro

ALR_01

Commune

Remaufens - Secteur NORD

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

La Siva - NE Les Marais sur CN 1:25'000

Taille

3162 m2

Localisation

Parcelle(s) : 534

Coordonnées : 557.945 / 155.344

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Figure 1 : Photo

Autre forme de protection

Surveiller d'une façon générale le maintien de ces zones: manifestement, vu l'affectation en zones de fauche et de pâturage l'endroit semble protégé. La quantité de matériel rocheux semble rendre impossible un enlèvement.
Faire une information générale aux agriculteurs, en demandant le maintien en l'état de ces zones, notamment en évitant l'abattage ou la taille de la végétation.

Critères pour la mise sous protection

Évaluation de l'intérêt tant sur le plan botanique que de la faune (insecte relevé: Scolie à front jaune femelle)
Divers vestiges lithologiques.
Intérêt sur le plan de la biosphère, notamment insectes. Site historique ?
Sise au milieu d'une vaste étendue pâturée et fauchée, représente un oasis-biotope intéressant.

Description de la gestion

Importance sur le plan cantonal de ce type de biotope, notamment dans le cadre régional ?
(Veveyse, site d'anciens marais.)
Information aux agriculteurs et la population

Responsabilité

Conseil communal
- éventuelle création d'une commission « nature et environnement »

Menaces

Faibles dans l'état actuel, le biotope étant parfaitement délimité et protégé par la structure rocheuse.

Remarques

Observations faites sur place (Voir photos annexées)
Structure rocheuse: contrairement à la plupart des aliments rocheux, constitué de poudingue, celui-ci semble être le résultat de roches non sédimentaire et d'un blocs erratique. Probablement une moraine médiane glaciaire.
Sur l'arête sommitale : plaques de rocher évoquant une tombe (?)
En contre-bas, côté Marais: empierrement évoquant les vestiges d'un mur (?)
Couverture boisée intéressante, car non entretenue (aspects « primaires ») - Passablement inaccessible, donc bien protégé
Faune: observations d'un hyménoptère plus grand qu'un frelon et identifié comme étant une Scolie à front jaune femelle
NB: tracé du polygone et végétation sur la base indications photo aérienne.

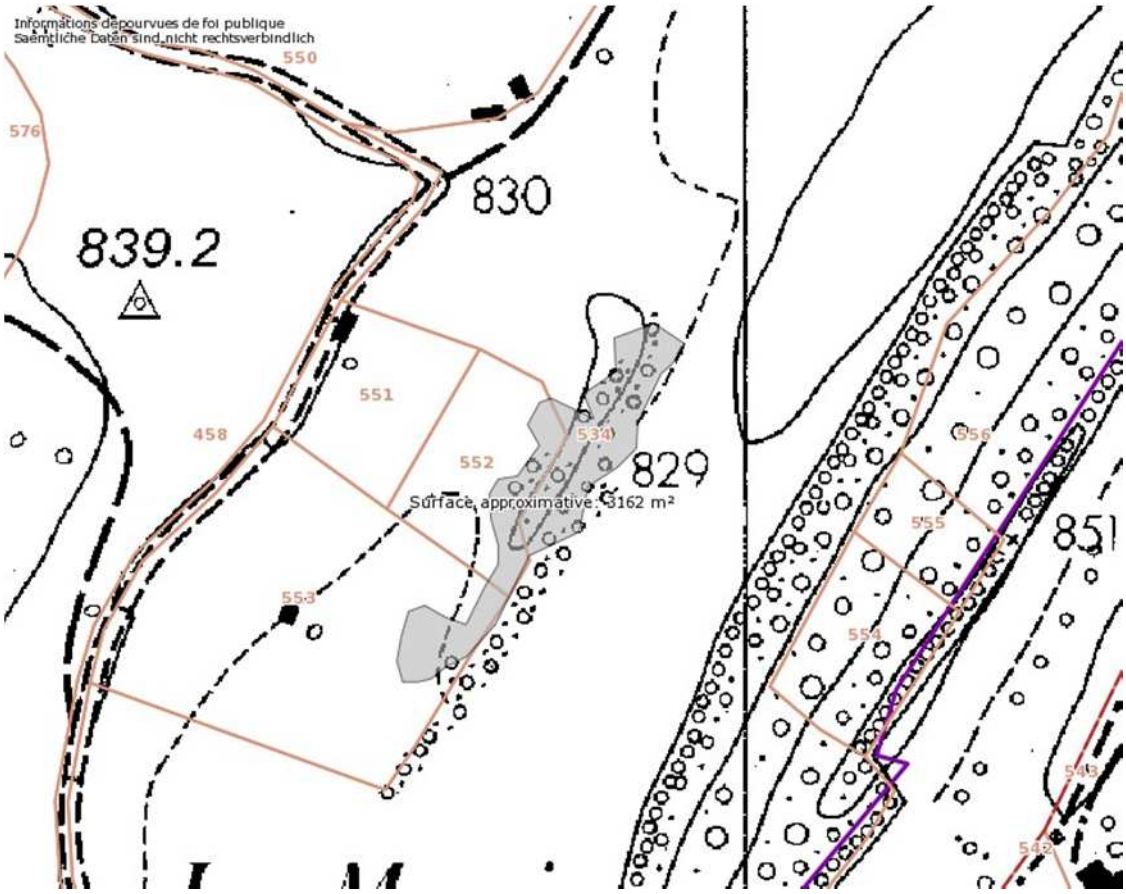

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

L'escarpement rocheux présente une différence de niveau de 2 mètres environ à l'ouest.
À l'est, il atteint plus de 5 m par rapport au Marais en contrebas

Aperçu du dénivelé - Photo en direction sud

Remarque : est-ce que cet escarpement présentait un intérêt de protection, puisque les parties EST et SUD étaient manifestement marécageuses ?

Végétation : quasiment impénétrable arbres et arbustes (épine-vinette, noisetier, framboisier) – elle a beaucoup prospéré en 20 ans et n'a manifestement pas été élaguée depuis. Des arbres se sont effondrés par manque d'ancrage dans le sous-sol rocheux… (dalles env. 50 x 30 x 15 cm)

Dalles ouvrant sur une excavation ?

En contre-bas, côté Marais: empierrement évoquant les vestiges d'un mur (?)
Dim. des blocs env. 80 x 50 sur 30 cm hauteur

Bloc erratique (3mx3 m sur 1.80 m de hauteur visible hors sol), soit un poids estimé de plus de 40 tonnes !
Témoignage de l'origine glaciaire de l'alignement rocheux
3 chênes environ 10 à 20 ans

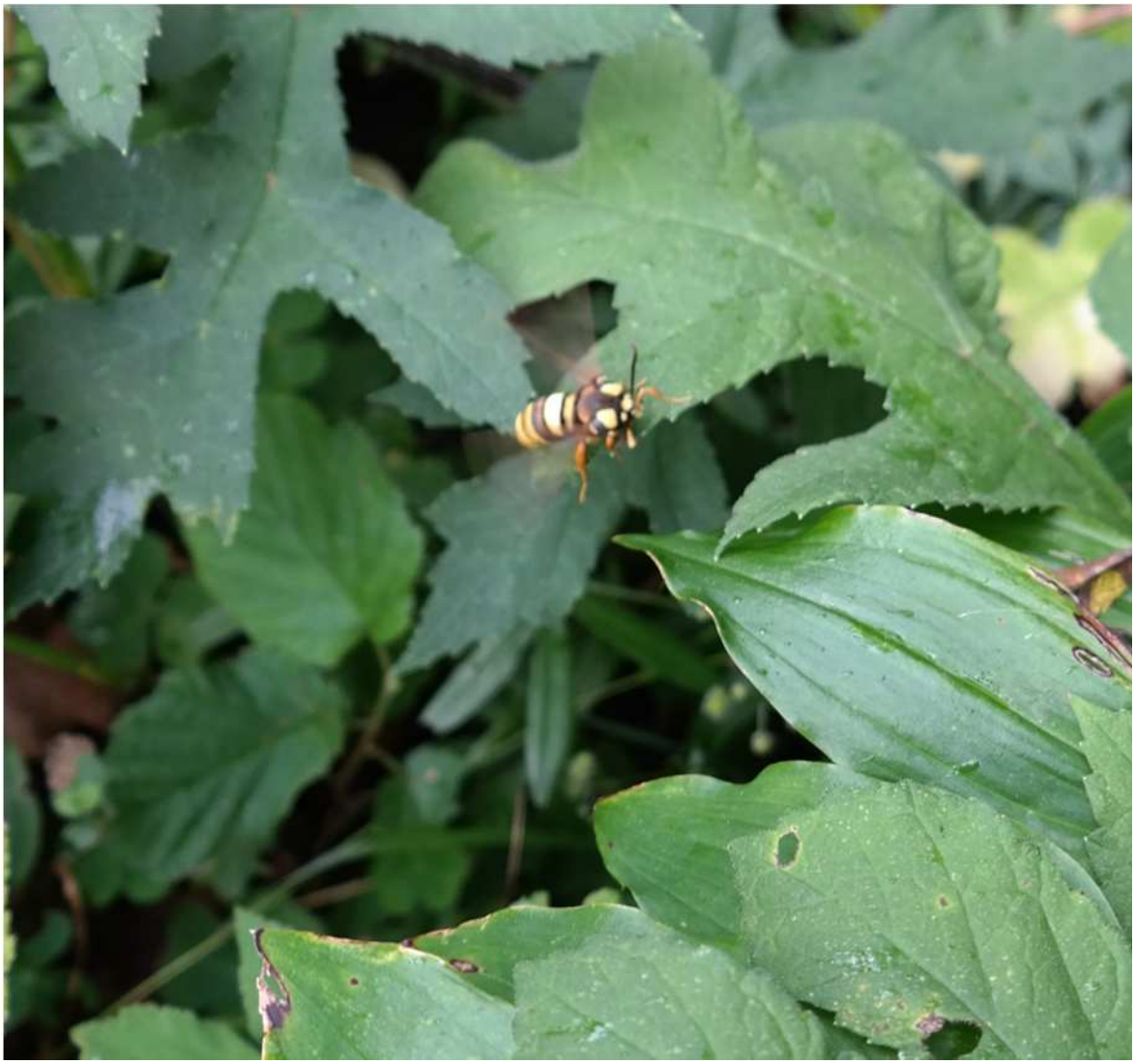

Scolie à front jaune femelle.

Faune : hyménoptère plus gros qu'un frelon, non-agressive. Voir ci-dessous description Wikipédia)

Dénomination :

- Synonymes : Scolia maculata, Scolia hortorum.
- Sous-espèces : S maculata bischoffi, S maculata flavifrons, S maculata maculata

Description

Cette grosse scolie **dépasse quatre centimètres de longueur** et en mesure dix d'un bout à l'autre des ailes étendues. « Livrée noire avec larges plaques jaunes ; ailes coriaces, ambrées ainsi qu'une pellicule d'oignon, et diaprées de reflets pourpres ; pattes grossières, noueuses, hérissées d'âpres cils ; charpente massive ; tête robuste, casquée d'un crâne dur ; **démarche gauche, sans souplesse ; vol de peu d'essor, court et silencieux**, voilà l'aspect sommaire de la femelle, fortement outillée pour sa rude besogne. (…)

Cette grosse guêpe n'attaque pas l'homme mais recherche les larves de scarabée rhinocéros (Oryctes nasicornis) qu'elle paralyse et sur lesquelles elle pond un œuf unique. La larve de Scolia dévore celle de l'Oryctes.

La raréfaction du nombre d'Oryctes entraîne celle des Scolia.

27.08.2014

Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

Numéro

ALR_02

Commune

Remaufens - Secteur NORD

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

La Siva NORD - Les Marais sur CN 1:25'000

Taille

394 m2

Localisation

Parcelle(s) : 558

Coordonnées : 558.106/ 155.593

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Autre forme de protection

Le monticule est un affleurement de poudingue, donc sans rapport avec le dépôt morainique de la Siva SUD, à environ 230 m. Les traces de fauchage montrent que le biotope est contourné, voir photo. Donc protégé par lui-même.

Critères pour la mise sous protection

Malgré sa taille restreinte il abrite la dernière station d'ancolies noirâtres de la région- millepertuis- petite-berce - campanules - framboisiers - épine-vinettes - aubépines - noisetiers - églantiers. Consoude observée il y a quelques années. Le fauchage des bords du chemin (non goudronée) au NW à détruit l'autre station d'ancolie connue dans la région... Intéressant car il jouit d'un meilleur enseillollement qu'en forêt.

Description de la gestion

Surveiller annuellement le maintien du bosqueteau.

Responsabilité

Visite annuelle, par exemple par "Commission nature et environnement"

Menaces

Travaux visant à arraser l'affleurement - probablement impossibles (sans dynamitage) vu qu'il s'agit d'un affleurement du poudingue...

Remarques

Malgré la taille restreinte du biotope, il est intéressant car il abrite la dernière station d'ancolie noirâtre (connue) de la région, le fauchage des bords du chemin (non goudronée) au NW a détruit l'autre station d'ancolies recensée dans la région... . Plantes identifiées: Ancolie noirâtre - millepertuis - petite-berce - campanules - framboisiers - épine-vinettes - aubépines - noisetiers - églantiers. De la consoude a été observée il y a quelques années.

Structure de l'affleurement: blocs de poudingue, éventuellement complété par des pierres rassemblées dans les champs.

Intéressant car il jouit d'un meilleur ensoleillement que les forêts voisines, donc d'une végétation différente.

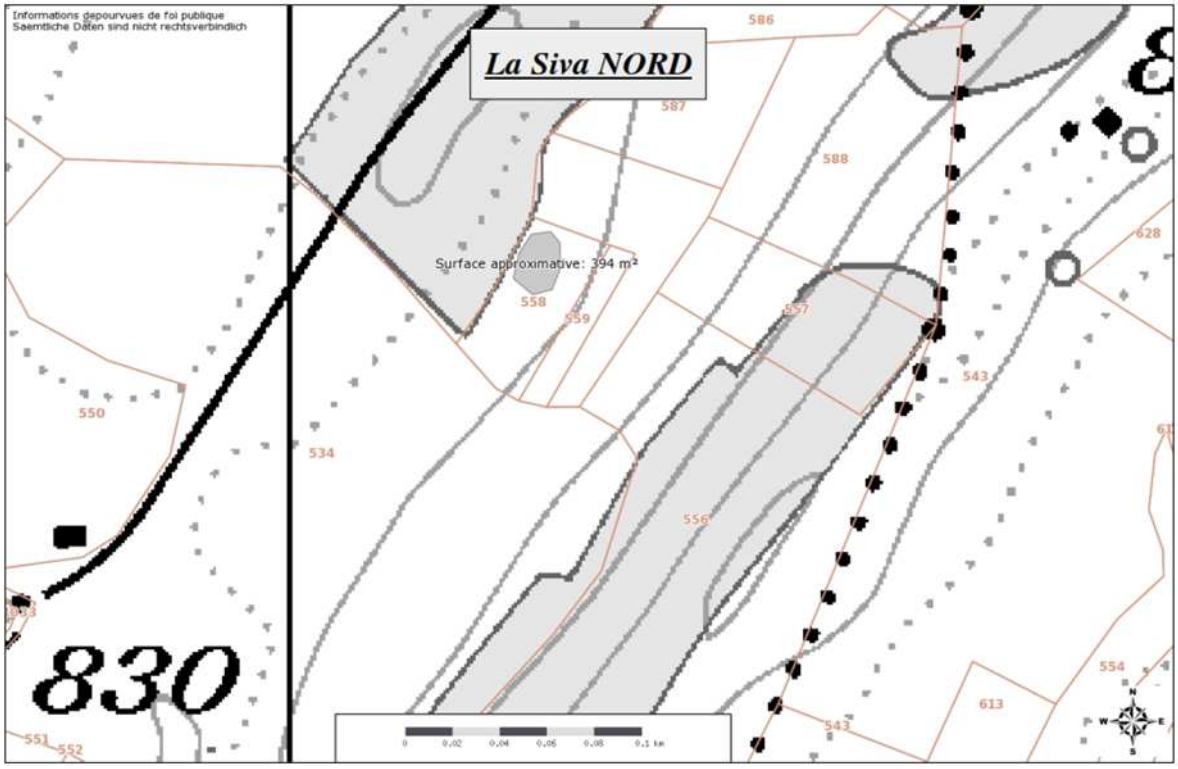

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

Un des blocs de poudingue en aflleurement bas

Prairie non fauchée et protégée du fait des blocs de poudingue aflleurant…

Epine-vinette

Aubépine

Ancolies noirâtre (24.07.2014)

27.08.2014

Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

Numéro

ALR_03

Commune

Remaufens - Secteur CENTRE

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

Les Murailles - chemin des Lapiés

Taille

186 m2

Localisation

Parcelle(s) : 399

Coordonnées : 556.973/153.743

Mis sous protection au PAL

☒ Oui ☐ Non

Figure 1 : Photo

Autre forme de protection

Empêcher la destruction de cet alignement de poudingue. A protéger dans PAL
- manifestement le talus en contrebas est très bien entretenu par les propriétaires (herbe: tonte "gazon")

Critères pour la mise sous protection

Cet alignement est UNIQUE dans la commune: il est remarqué par le service archéologique cantonal FR dans IVS documentation de terrain (1244/58/1) de décembre 1998.

Description de la gestion

Responsabilité

PAL, Conseil communal.

Menaces

En cas d'un réaménagement immobilier, par exemple une constreuction nouvelle avec création d'un accès sur direct sur la route villageoise (hypothétique!)

Remarques

Ce magnifique alignement de poudingue recèle de nombreuses failles et des surplombs au bas des blocs : susceptible d'abriter de la faune reptilienne.

Végétation : sur le couronnement et les côtés, buissons en partie d'origine horticole - sur le poudingue : magnifique sedum et belles touffes d'hélianthèmes.

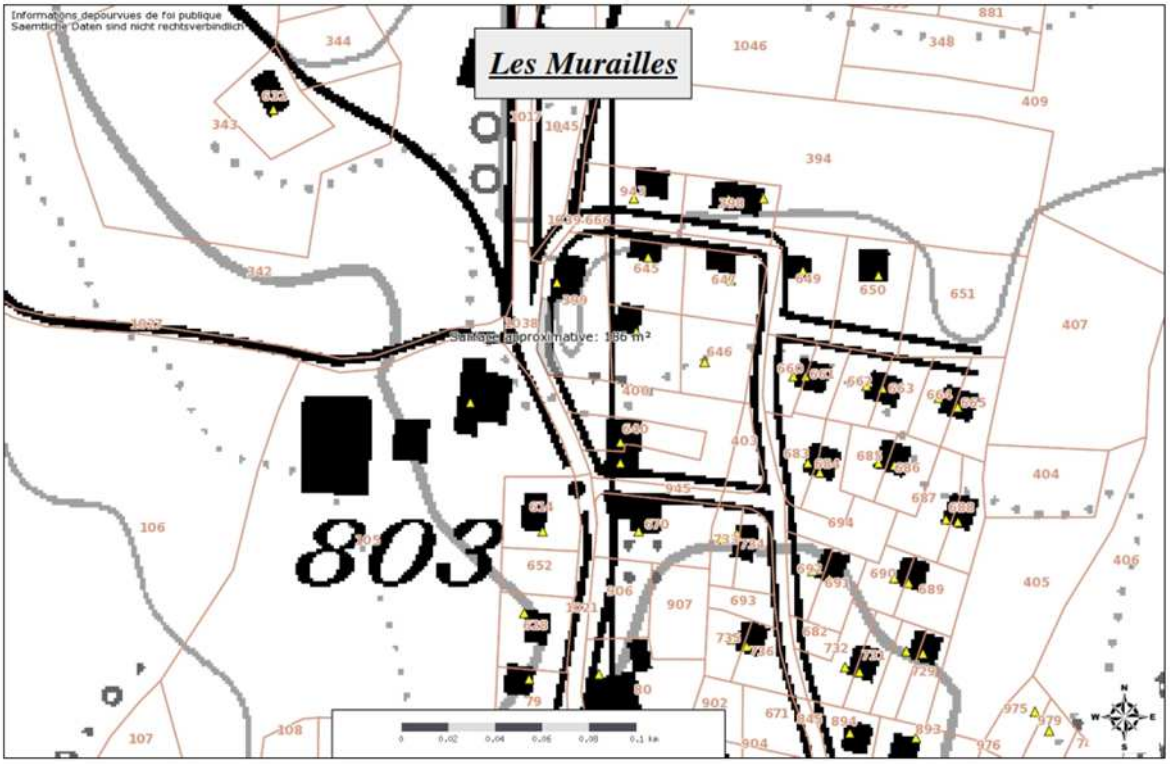

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

L'alignement mérite son nom de « Murailles » !

Hélianthème

Orpin blanc (Sedum album)

31.10.2014

Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

Numéro

ALR_04

Commune

Secteur CENTRE Remaufens

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

Le Crêt- 100 m EST pt 815.7 - N.ch. Vignetta

Taille

840 m2

Localisation

Parcelle(s) : 60, 281, 282

Coordonnées : 557.292/153.127

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Autre forme de protection

Critères pour la mise sous protection

Intéressant biotope constitué de rochers affleurant (poudingue) couvert par une végétation locale (arbres, buissons), préservé par l'alignement rocheux (NB: situé HORS zone constructible)

Description de la gestion

Assurer le maintien en l'état du bosquet sur son alignement rocheux.

Responsabilité

Menaces

A préserver, vu l'intérêt par sa situation à proximité immédiate d'une zone prête à bâtir.

Remarques

Cet alignement est un des alignements rocheux qui ponctuent le paysage - il doit sa survie à la nature rocheuse du sous-sol. Les boquetaux, en zone agricole, disparaissent chaque année si le sol n'offre pas une protection dissuasive!
Habitat et refuge pour la petite faune.
Diversité de la flore:
- Erable champêtre, chêne (non pédiculé), sorbier, houblon, noisetier, aubépine...

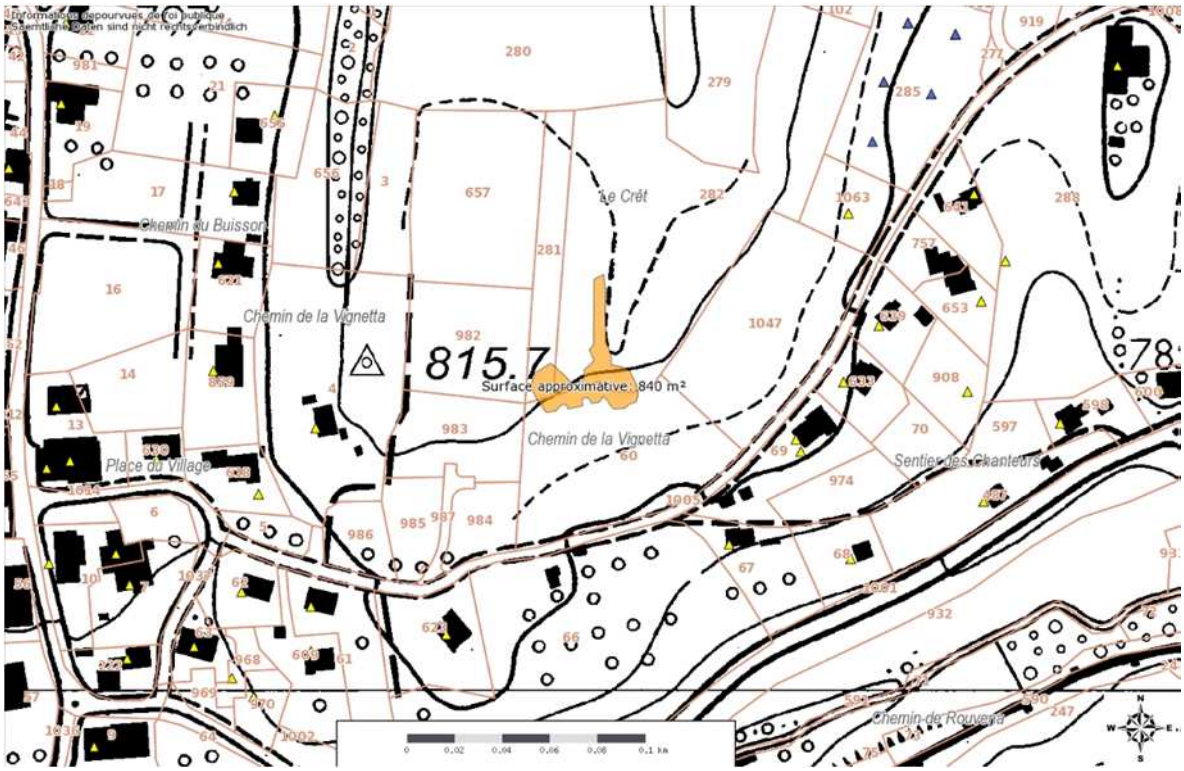

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

Affleurement de poudingue recouvert d'épineux (aubépine)/ sedum sur rochers – partie NORD du site

Erable champêtre

Sous les arbres : affleurement de poudingue (SUD) - noisetiers

27.08.2014

Type de biotope

ALR /ALIGNEMENTS ROCHEUX

Numéro

ALR_05

Commune

Secteur CENTRE Remaufens

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Secteur_ 1_NORD

Nom du lieu-dit

Align.rocheux surplombant le rond-point EST

Taille

2156 m2

Localisation

Parcelle(s) : 66

Coordonnées : 557.269/152.989

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Figure 1 : Photo

Autre forme de protection

Critères pour la mise sous protection

Affleurement rocheux, en terrain escarpé, surplombant le rond-point de l'entrée EST de Remaufens, de nombreuses anfractuosités susceptibles d'abriter la faune. Protégé par la forte déclivité. Abords pâturés.

Description de la gestion

Responsabilité

Menaces

Remarques

Le site est composé de plusieurs rochers "isolés" ayant résistés à l'érosion. Surplombant la route de Palézieux-Châtel de quelques dizaines de mètres, c'est endroit relativement difficile d'accès est un ilôt de verdure boisés... surprenant aux heures de pointe! Un superbe massif de thym sur un roc isolé surpend l'explorateur, ainsi que les petites cavernes aux bas des rocher...

Certainement un havre pour la petite faune locale.

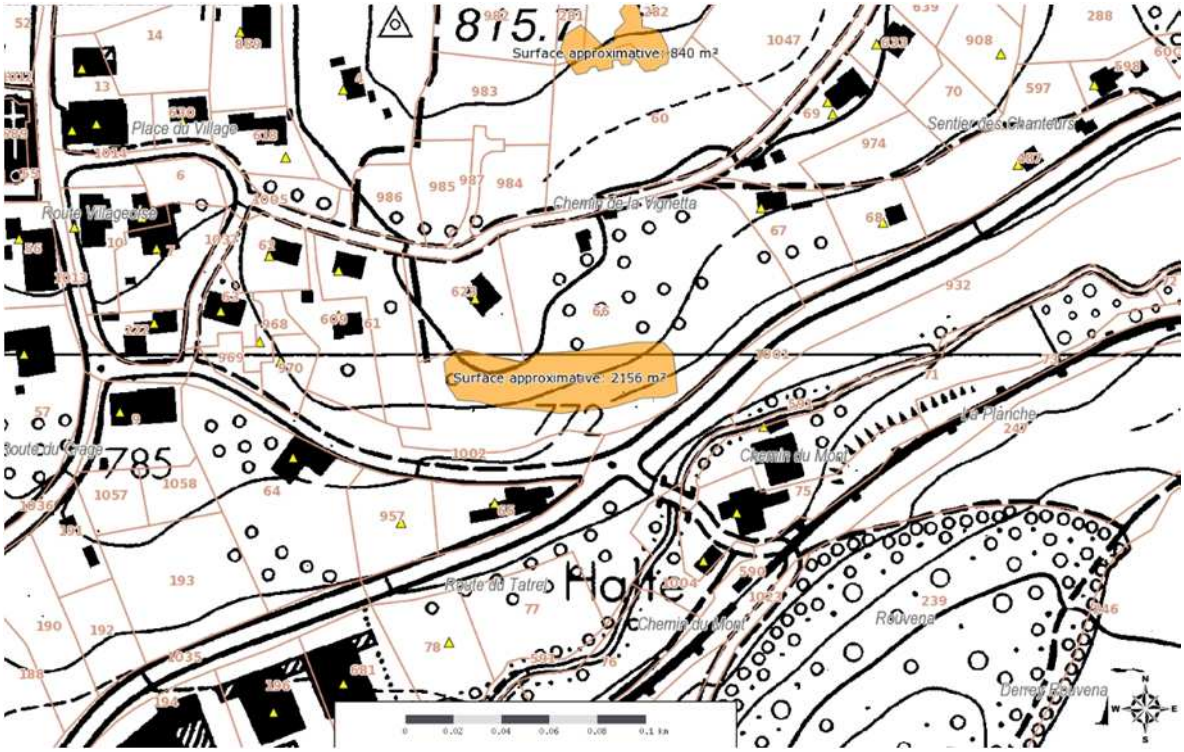

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

Affleurements rocheux partie EST..

… en direction de l'OUEST

… au pied des rochers de nombreuses anfractuosités…

…sur un gros roc : un jardin de plantes aromatiques ! (thym)

6

Talus secs

20.05.2015

Type de biotope

TS

Numéro

TS_01_L

Commune

Remaufens

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

Chemin de la Vignettaz

Taille

600 m2

Localisation

Parcelle(s) : 60

Coordonnées : 557.298 / 153.072

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Autre forme de protection

Talus assez incliné dissuadant l'accès ou la pâture.

Critères pour la mise sous protection

8 espèces présentes recensées selon liste OQE - indcateurs de qualité écologique (voir recensement sous "Remarques")
4 autres intéressantes au niveau botanique (station intéressante - herbes médicinales ou comestibles) - bonne diversité.

Description de la gestion

Informer le propriétaire de la gestion extensive (limiter l'entretien annuel)

Responsabilité

Autorités communales - propriétaire

Menaces

Nuisance possible du fait du nouveau lotissement en construction (notamment sur l'art. 984)

Remarques

Espèces recensée de la liste OQE: (8 espèces inventoriées)
Vesse Cracca / Salsifis des prés / Brome dressée (graminée) / Flouve (graminée) /Plantain moyen / Crépide bisannuelle / Silène enflé / Scabieuse

Non inclus dans l'OQE, mais présentant des qualités botaniques, médicinales ou alimentaires intéressantes:
- Rumex acetosa qui présente des qualités culinaires indéniables (soupe!)
- Renoncule âcre (qui foisonne - par contr AUCUNE renoncule bulbeuse observée...)
- Géranium des pyrénées (très abondant mi-mai)
- Consoude officinale (plante médicinale servant à traiter plaies, contusions et fractures...)
- Orties...

A relever que la plupart des prairies pâturées et fauchées n'ont plus que des graminées ... les omniprésentes renoncules âcres - quelques trèfles rose et... adieu la... biodiversité!

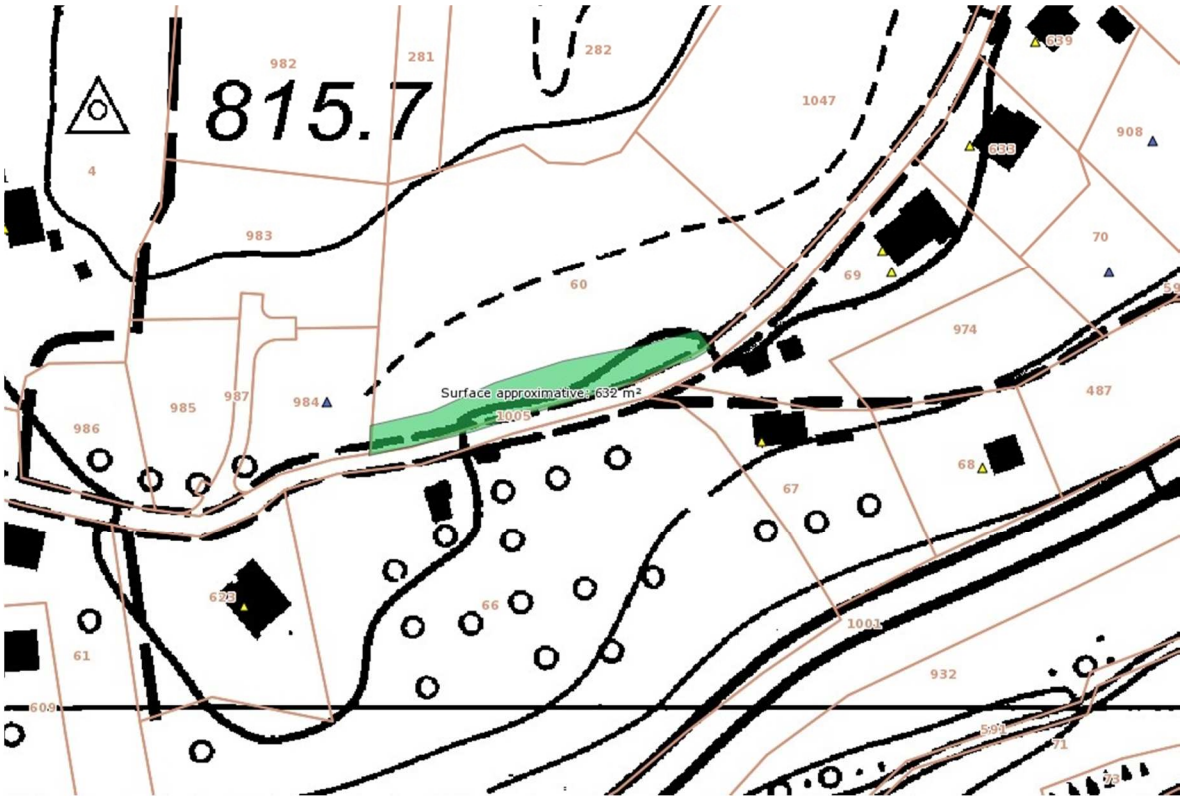

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2’000), avec délimitation précise du biotope

Consoude officinale (plante médicinale)

Géranium des pyrénées

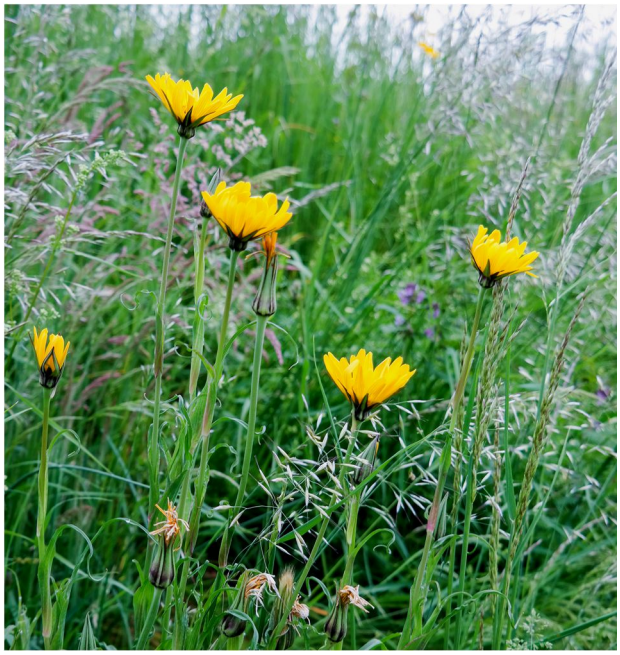

Salsifis des prés

crépide bisanuelle

Un magnifique massif de consoude et d'orties (que de la santé !)

7

Petits plan d'eau

14.08.2014

Type de biotope

PE

Numéro

PE_01

Commune

Remaufens - SECTEUR NORD

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

Bois Couta - OUEST "Les Marais Graulon"

Taille

270 m2 environ

Localisation

Parcelle(s) : 355

Coordonnées : 557.347/152.287

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☒ Oui ☐ Non

Autre forme de protection

Mare forestière, en permanence inondée, à la corne d'un bois.

Critères pour la mise sous protection

Mare forestière, en permanence inondée, à la corne d'un bois. Intéressante, car située dans une cuvette sur un dénivellé. TOUS les champs avoisinants ont été drainés. Un des 3 lieux humides dans un rayon de 500 m. En permanence inondé, de taille variable.

Description de la gestion

Maintien en l'état, faire évacuer les détritus (?) dans un rayon de 100 mètres.

Responsabilité

Collaboration avec propriétaire et équipe forestière.

Menaces

Détritus (tôle, ferraille, divers ?)

Remarques

Les détritus remarqués sur place laissent entendre une "activité" locale. Eventuellement liée à l'emplacement proche de la lisière de la forêt (angle) ?

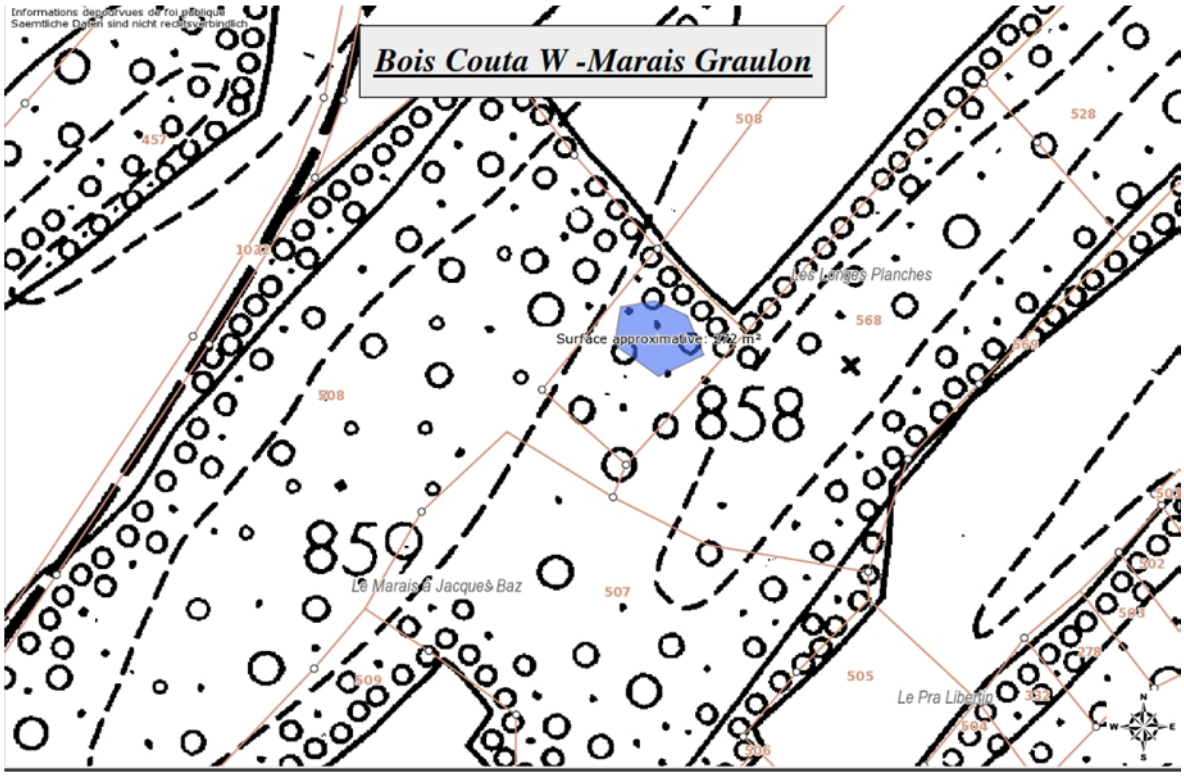

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope et de la zone tampon

Panoramique de la mare

NB : la mare a toujours été vue en eau sur plusieurs années, cependant en mi-août 2014, le remplissage était exceptionnel (vu l'été pluvieux)

8

Marais

04.09.2015

Type de biotope

MA

Numéro

MA_01

Commune

REMAUFENS - secteur NORD

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

Les Planches Vurpes (haut Bois des Rottes)

Taille

1,1 ha

Localisation

Parcelle(s) : 440

Coordonnées : 557.097/155.295

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☒ Oui ☐ Non

Autre forme de protection

Surveiller l'évolution du biotope - zone bordée au NORD par un escarpement très pentu (Surplomb sur la Broye) / Les forêts avoisinantes sont denses et le milieu relativement difficile d'accès et protégé.

Critères pour la mise sous protection

Importance en tant que bassin amont - SOURCE d'un affluent de la Broye - manifestement des travaux forestiers ont été entrepris pour recréer une clairière.
- de part sa spécifité (bassin versant) et son étendue devrait être mis sous protection. Faire évaluer la zone par un expert, dès 2016, toutes les zones humides de la région ayant été asséchées lors de l'été sec de 2015 !

Description de la gestion

Contact avec le propriétaire (commune de Maracon), ainsi que les acteurs locaux (agriculteurs exploitant en délégation). Renseignements pris auprès de M. Serge Serex, Municipal des forêts, le 01.09.2015, la parcelle qui n'était que peu ou pas exploitée a été partiellement défrichée, actuellement la coupe de bois est en finalisation. Le ruisseau exutoire, n'est plus entretenu depuis 30 ans et il est peu probable qu'il le soit à l'avenir (coûts !).

Responsabilité

Commune Remaufens, pour la coordination.

Menaces

Destination de la zone: forêt en coupe. Les arbres (principalement des épicéas) avec les «pieds dans l'eau» sont peu robustes. La re-colonisation naturelle par de jeunes arbres est hypothétique-ou prendra des années: il est vraisemblable que la qualité «marécageuse» du lieu sera en conséquence préservée.

Remarques

Les traces toponymiques du lieu (Planches Vurpes):
Source internet: Vurpes, Planches ", bois " Remaufens, Frib. = planches (des) vurpes; v. fr. vulpe^ volpe, renard, planches des renards
Le noms varie.. il est cependant bien établi dès 1900 (cartes Siegfried) - comme pour beaucoup de noms de lieux, il n'est pas employé localement...

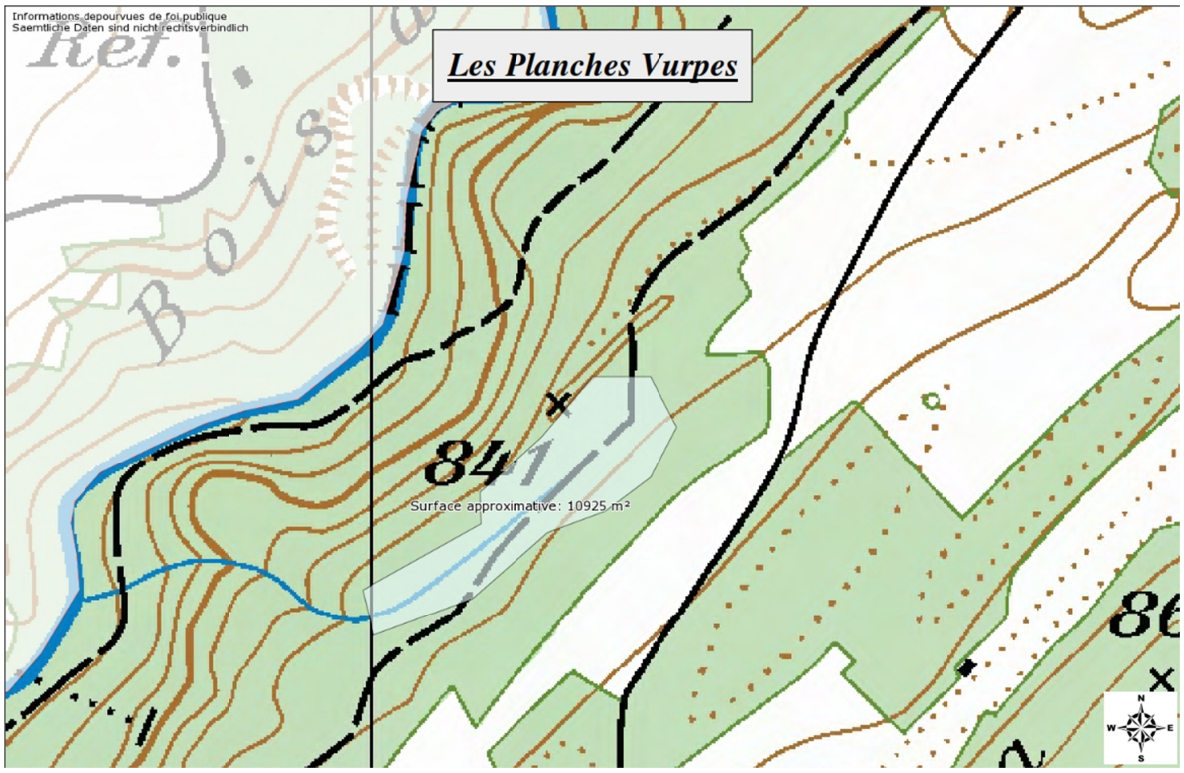

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope et de la zone tampon

Etendue du bassin versant

En direction du marais (NE)

… écoulement direction Broye (SW)

9

Ancien site d'extraction (gravière)

07.09.2015

Type de biotope

EM

Numéro

EM_01

Commune

Remaufens - Secteur NORD - CENTRE

Importance

L

Numéro de l'inventaire existant

Nom du lieu-dit

La Tsintre

Taille

27'285 m2

Localisation

Parcelle(s) : 342, 343, 362, 848, 849, 936, 946

Coordonnées : 556.857/154.049

Figure 1 : Photo

Mis sous protection au PAL

☐ Oui ☒ Non

Autre forme de protection

ANCIEN SITE D'EXTRACTION DE GRAVIER remblayée...
- pour inventaire

Critères pour la mise sous protection

Ancien site ayant été remblayé dans la fin des années 1970

Description de la gestion

Néant

Responsabilité

Néant

Menaces

Pollution du site ?

Remarques

Ci-dessous: ANCIENNE carte topo 1974 - 1976

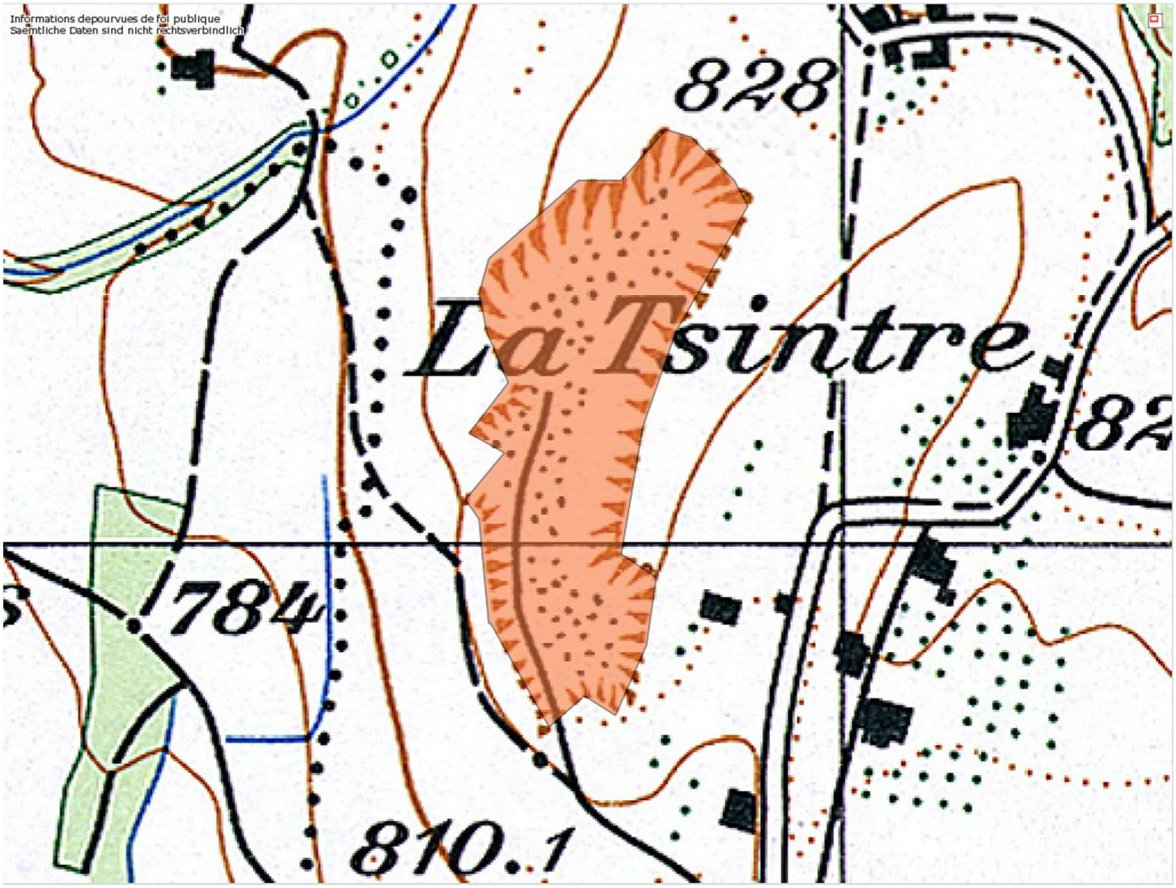

Figure 2 : Carte de détail (1 : 2'000), avec délimitation précise du biotope

10

Bibliographie

Bibliographie

Auteur	Titre de l'ouvrage	Éditeur / revue	Année
Bersier, Arnold	L'origine structurale des collines et alignements morphologiques orientés du Plateau vaudois	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	62 1942-1945
Arn, Robert	Les invasions glaciaires dans la région lémanique : vision d'hier et d'aujourd'hui	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, No 81	1992
Sylvain Coutterand	ETUDE GEOMORPHOLOGIQUE des flux glaciaires dans les Alpes (lors de la dernière glaciation)- Thèse de doctorat de géographie	Université de Savoie, Annecy et Chambéry	2010
SIGALES	ETUDE DES TERROIRS VITICOLES, GEO – PEDOLOGIE VAUDOIS_Appellation Vully	SIGALES – Etudes de Sols et de Terroirs, St Martin d'Uriage (F) Pour Prométerre, Lausanne	2003
Burri, Marcel / Bersier, Arnold	Les complications tectoniques du Mont-Pèlerin	Eclogae Geologicae Helvetiae	1972
Bersier, Arnold / Trümpy, Rudolf	Conglomérats du Mont-Pélerin	Eclogae Geologicae Helvetiae	1954
Blanchet, R.	Du terrain tertiaire vaudois	Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	1854-1856
Vernet, Jean-Pierre / Horn, Robert / Badoux, Héli	Etude structurale du Léman par sismique réflexion continue	Eclogae Geologicae Helvetiae	1974
Gagnebin Elie	Le dernier interglaciaire et les moraines du Riss - 1936-1937 (extraits)	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles	1936-1937
Pasquier, Léon du	Les alluvions glaciaires de la suisse dans la Région extérieure aux moraines internes	Eclogae Geologicae Helvetiae	1890-1892
Arn, Robert	Les formations quaternaires de la Veveyse de Fégire	Les formations quaternaires de la Veveyse de Fégire	1982-1983
Badoux, Héli	L'Ultrahelvétique inférieur en suisse occidentale	Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles	1988
Musy, M	Notice géologique et technique sur les carrières du canton de Fribourg	Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles	1881-1883
Pasquier, Léon du	Sur la périodicité des phénomènes glaciaires post-miocènes	Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel	1889-1890
Jacques Deferne et Nora Engel	Comment les Alpes se sont-elles formées ?		7 mai 2004
Konrad Lauber Gerhart Wagner	Flora Helvetica Flore illustrée de Suisse	Editions Paul Haupt	2000
Enrique Marcet	Arbres de nos forêts	Guide – éditions Silva	1985